



MASTER MENTION DROIT DES ESPACES ET DES ACTIVITÉS MARITIMES (DEAM)

PARCOURS DROIT, MER ET LITTORAL

Semestre 10

PARCOURS ALTERNANT S10

UE : Maitriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin

5 crédits ECTS

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Session Fou session unique - Controle de Connaissances							
Nature de l'enseignement	Modalité CT	Nature Oral	Durée (min.)	Coefficient 50%	Remarques Évaluation commune entre UE Maîtriser les risques et les contentieux maritimes et l' UE Maitriser le cadre juridique de l'exploitation et de la préservation du milieu marin (sauf droit des pêches non évalué lors du grand oral) Grand oral de 20 à 30 mn devant un jury CTHS place à la fin des cours du semestre		
	Contrôle ponctuel	Ecrit et/ou Oral		50%	Une seule note CP (= 50%) constituée de la moyenne des évaluations de chaque matière de l' UE 1 évaluation CP ecrit ou oral dans chaque matière de l U E Poids égal pour le calcul de la moyenne		

			Poids égal pour le calcul de la moyenne
Session 2 : Contrôle de Nature de l'enseignement	Nature Oral	Durée (min.) Coefficient 30	Remarques Note grand oral 100 % si CP défavorable sinon 50% CP - 50% CT si note de CP favorable à l'étudiant





Droit international de l'exploitation des ressources marines





Droit des pêches et de l'aquaculture





Droit de l'environnement marin





Energies marines renouvelables